

clous, telles qu'il les avait vues dans l'image de l'homme crucifié. Les têtes des clous, rondes et noires, paraissaient au dedans des mains et au dessus des pieds, tandis que les pointes, qui passaient de l'autre côté, se recourbaient et surmontaient le reste de la chair dont elles sortaient. Son côté droit parut aussi percé comme d'une lance ; cette plaie rouge et vermeille laissait souvent échapper du sang qui trempait sa tunique et ses habits. Une multitude de personnes, parmi lesquelles fut Ste. Claire, purent, après la mort du saint, baiser ses sacrés stigmates ; celle-ci tenta même de tirer le clou d'une de ses mains dont la tête s'élevait un peu dans la paume, mais elle ne put y réussir. La chair, en prenant la forme de clous, s'était tellement noircie et durcie, qu'on aurait facilement pu les croire de fer.

Le pape Grégoire IX, qui avait été l'ami et le protecteur de François, frappé par les cures miraculeuses qui s'opéraient à son tombeau, le canonisa deux ans seulement après sa mort le 16 juillet, 1228. Deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1230, on fit la translation solennelle du corps du saint, de l'église St. Georges où il avait d'abord été inhumé, dans la nouvelle basilique que par ordre du pape, on venait d'ériger à grands frais pour recevoir cette précieuse dépouille. On eut dit alors la translation d'un homme vivant, tant paraissaient vifs, les stigmates des sacrées plaies et les couleurs du visage, et tant le corps avait conservé de souplesse et de flexibilité. C'étaient tous les caractères de la vie, l'âme seule paraissait absente.